

Nantes le 27 avril 2022

FIERS DE NOTRE MOBILISATION ET DE CET ÉLAN DE SOLIDARITÉ



Après dix années sans aucun mouvement de grève en région Centre-Ouest, nous avons démontré à la Direction que nous pouvions nous mobiliser...Fort d'une mobilisation soutenue, même au troisième jour de grève. Vous avez tous pu vous exprimer, échanger, débattre entre vous, lors de ces moments de convivialité et de fraternité.

Votre mobilisation, organisée par la CGT, est donc une véritable victoire pour ce mouvement de grève et nous donne de l'espoir pour les prochains mouvements qui seront organisés...

LA LUTTE CONTINUE

Suite à l'assemblée générale organisée sur le site de Nantes Yleo à la majorité des grévistes de tous les Territoires, il a été décidé de signer le protocole de fin de grève qui met fin au préavis déposé par la **CGT** le 6 avril dernier (vous trouverez en pièce jointe le protocole de fin de grève signé).

Ce protocole prévoit donc une reprise du travail ce mercredi après-midi avec un décompte des jours de grève de la façon suivante :

- Le 1er jour de grève sera retenu sur la paie de mai 2022 ;
- Au-delà du 1er jour de grève, les retenues seront effectives sur la paie de juin 2022.

Spécificités pour les salariés en grève ce mercredi matin :

- Les salariés qui reprennent leur activité avant midi ce mercredi 27 avril, ne se verront pas décompter de journée de grève. **Etant donné qu'il n'y a eu aucune communication de la part de la Direction sur le sujet et que nous n'avons pas pu contacter tous les grévistes avant midi. Nous souhaitons que les Directions de Territoires fassent preuve**

de souplesse sur l'application de cette mesure (notamment vis-à-vis de l'heure de midi).

- Les salariés grévistes ce mercredi sur le site de Nantes Yleo bénéficient d'une pause déjeuner avant de reprendre la route vers leur site d'origine. **Là également nous espérons que la Direction de Territoire fera preuve de souplesse afin que les salariés puissent reprendre une activité normale à compter de jeudi 28 avril.** Après 3 jours de grève, il est important que tout le monde fasse preuve de compréhension afin que les tensions s'apaisent, et éviter de mettre de l'huile sur le feu...

La colère et les revendications des salariés étaient légitimes, nous n'avons effectivement pas obtenu gain de cause sur toutes celles-ci mais nous avons obtenu des avancées que nous n'aurions pas eu sans la grève. Nous aurions évidemment pu éviter cette grève si la Direction régionale n'avait pas fait la sourde oreille...

Voilà les avancées sociales obtenues après cette mobilisation historique pour notre cher Directeur Régional :

1- Astreinte : Valeur actuelle 251€82, avec un passage à 265€ au 1er juillet 2022, puis à 275€ au 1er juillet 2023 et à 280€ au 1er juillet 2024. Une clause de revoyure en fin d'année 2023 est prévue. Pour la **CGT**, il est clair et indispensable que l'astreinte devra être renégociée à 300€ à minima au 1er juillet 2025.

2- Revalorisation Repas : - La fiche repas passe de 12€ à **13€**. - La valeur du TR passe à **8€20** au 1er juillet 2022 et à **8€40** au 1er juillet 2023. Pour la **CGT**, il est clair que ces mesures sont insuffisantes et que les salariés doivent encore mettre de leur poche pour manger le midi, que ce soit pour les TR, pour l'indemnité repas ou la fiche Repas. Le sujet va donc forcément rejaillir rapidement dans les territoires avec des revendications locales...

3- Personnel administratif et consommateurs : Les salariés percevant une rémunération annuelle brute inférieure à **31000€ bruts** et non soumis à la sujétion d'astreinte, percevront un écart individuel brut mensuel de **19€** au 1er juillet 2022. Cette mesure impacte **129 collaborateurs**. Pour la **CGT**, la Direction aurait pu faire 20€.

**Merci à toutes et tous de votre mobilisation.
La CGT sera toujours là à vos côtés pour organiser vos actions collectives à venir dans les Territoires ou dans les sites.**



“En matière de solidarité, ce sont souvent les plus petits qui s'avèrent être les plus grands !” Gérard Briffoteaux

UN MERCI PARTICULIER À L'ÉQUIPE DE REZÉ POUR L'ORGANISATION ET LA LOGISTIQUE PENDANT CES 3 JOURS